



INFO-FLASH

le PMEDP... en action...

Numéro 47 – Octobre/Novembre 2006

Evaluation finale du PMEDP : visites de terrain terminées

La phase de visite de terrain de l'équipe d'évaluation finale du Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP) s'est achevée en novembre 2006. Au total neuf pays ont été visités, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Gabon, le Cap-Vert, le Congo, la Gambie, le Ghana, la Guinée et le Sénégal.

L'objectif principal de la visite des pays a consisté à apprécier auprès des principaux bénéficiaires (communautés de pêche) et partenaires les résultats des interventions du Programme en termes d'impacts sur les politiques nationales et les moyens d'existence des communautés de pêche et de leçons apprises (succès et échecs). Les dispositions qui sont en train d'être prises dans les différents pays en vue de la poursuite des activités et de la consolidation des acquis ont été également appréciées.

Les communautés de pêche ont insisté sur l'originalité de la démarche du Programme à laquelle elles ont adhéré et qui est essentiellement axée sur le renforcement des capacités. Elles ont expliqué à l'équipe d'évaluation les changements déjà intervenus suite aux séances de sensibilisation et aux formations organisées.

Les autorités de certains pays ont informé l'équipe d'évaluation que les activités initiées par le PMEDP pour accompagner les communautés de pêche à améliorer durablement leurs moyens d'existence se poursuivront au-delà de mars 2007 dans le cadre d'une structure appropriée à mettre en place au sein du département des pêches.

L'équipe d'évaluation finale a noté les points positifs et négatifs des interventions du PMEDP. Elle a ainsi noté que les mécanismes et les modalités d'exécution du Programme ont été bien compris et bien mis en œuvre. Un travail de qualité a été également fait en faveur des femmes chez qui on observe une réelle prise de conscience de leur rôle.

Cependant, l'équipe d'évaluation s'interroge dans certains pays sur des aspects comme la capacité d'autonomie de fonctionnement des organisations socioprofessionnelles mises en place. Il apparaît que les attentes en matière d'accompagnement et de besoins restent entières notamment en matière d'aménagement des pêches.

Le rapport d'évaluation est en préparation et sera discuté prochainement avec l'équipe du Programme en vue de sa finalisation.

PMEDP Info-Flash

L'objectif premier du **Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur les activités du Programme. L'Info-Flash est produit par l'Unité de Support Régional basée à Cotonou (Bénin)

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays.

La reproduction et la distribution de ce document sous forme électronique ou sur support papier sont encouragées.

Consultez notre
site Internet
www.sflp.org

Infoflash@sflp.org



Le PMEDP renforce sa collaboration avec le COPACE et le CPCA

Le PMEDP a participé à la dix-huitième session du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) tenue à Douala, au Cameroun, du 3 au 5 octobre 2006, et à la quatorzième session du Comité des pêches continentales pour l'Afrique (CPCA) organisée du 22 au 24 novembre 2006 à Accra au Ghana.

Les efforts d'intégration des principes pertinents du Code de conduite pour une pêche responsable dans les politiques et les législations des pays membres de ces deux comités et les progrès accomplis en matière d'évaluation de la contribution de la pêche aux économies nationales grâce au PMEDP ont été fortement appréciés.

Les travaux de la session du COPACE ont été officiellement ouverts par le Ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales, en présence de Madame la Représentante de la FAO au Cameroun. Le ministre en a souligné l'importance en indiquant qu'elle se tient à un moment où la surexploitation des ressources halieutiques dans le monde est inquiétante, notamment dans la région du COPACE.

Le PMEDP est appelé, à jouer un rôle primordial dans les activités du COPACE, en participant notamment aux réflexions futures du Comité et en lui fournissant des informations sur les résultats et leçons apprises des activités menées dans les différents pays.

La séance d'ouverture de la session du CPCA a été présidée par la Ministre des pêches du Ghana en présence du Directeur général adjoint de la FAO, du Représentant régional pour l'Afrique. Le PMEDP a présenté au cours de cette session ses expériences en matière de co-gestion en pêche continentale et contribué à la communication relative à la revue des pêches continentales en Afrique.

Les expériences menées par le PMEDP montrent que la co-gestion des pêches constitue le modèle de choix permettant de maintenir et de reconstituer les ressources halieutiques des plans d'eau. L'accomplissement de ces objectifs ne peut se faire qu'à travers le transfert des droits de contrôle et de propriété de l'Etat central vers les organes multi parties prenantes, y compris les usagers de la ressource et les collectivités locales. Les expériences menées ont montré comment la reconstitution des ressources halieutiques et la réduction de la pauvreté sont liées et peuvent être traitées ensemble à travers le renforcement aussi bien des systèmes de cogestion que des moyens d'existence des usagers des ressources halieutiques.

Le CPCA a été informé des activités menées par le PMEDP en matière de VIH/SIDA dans les communautés de pêche et de la préparation d'un projet régional dans ce domaine en collaboration avec WordFish Center.

Ghana : Formation sur l'évaluation des pertes post-capture à Accra

Fish Utilization and Marketing Service (FIU) de la FAO a organisé un atelier sur l'évaluation des pertes post-capture, du 30 octobre au 4 novembre 2006, à Accra au Ghana. L'objectif de cet atelier, qui a réuni 19 participants provenant de 12 pays africains, était d'outiller les participants pour leur permettre d'évaluer les pertes dans le secteur de la pêche artisanale.

Le PMEDP a participé à cette rencontre pour partager avec les participants les expériences de son Projet pilote sur le sous-secteur post-capture de la pêche artisanale dans le domaine de l'évaluation des pertes post-capture.

Trois types de pertes post-capture ont été étudiés au cours de l'atelier : les pertes physiques, les pertes en qualité et les pertes dues aux « forces du marché ». La définition de la notion de pertes dues aux « forces du marché » a suscité des débats et n'a pas obtenu l'unanimité des participants. Ceux-ci, tout en reconnaissant la place de la loi de l'offre et de la demande dans ces forces, ont demandé à poursuivre la réflexion en vue de leur trouver une définition claire et précise.

Toutefois, l'on peut déjà retenir que les différentes pertes sont dues aux mauvaises conditions de conservation, de transformation, de stockage et de transport du poisson. En termes d'impacts, les pertes affectent sensiblement les moyens d'existence des acteurs du sous-secteur post-capture.

Côte d'Ivoire : des perspectives pour les projets du PMEDP

En Côte d'Ivoire, le Projet pilote du PMEDP sur la cogestion en pêche continentale a été mis en œuvre sur le lac de Kossou. Mais en raison de la situation sociopolitique dans le pays, il s'est limité à trois des cinq départements riverains (Yamoussoukro, Tiébissou et Bouaflé). Sur la base des résultats obtenus et de l'adoption du plan de cogestion, l'Unité de coordination nationale (UCN) a formulé un avant projet de cogestion pour tout le lac. Avec l'appui de la Représentation de la FAO, il est espéré que l'inscription de ce projet au programme 2007 du PNUD Côte d'Ivoire connaisse une suite heureuse.

Les résultats tangibles enregistrés par le projet communautaire d'Assomlan notamment la consolidation du fonds de solidarité et de développement commencent à attirer l'attention du gouvernement local (le Conseil général d'Adiaké) qui y trouve un instrument de promotion du développement local. Il est fortement intéressé à le promouvoir. Après avoir visité le projet, Inades-Formation International s'est engagé à soutenir ce projet pour l'exercice 2007. Cette ONG internationale apportera une assistance à l'équipe de gestion du fonds pour accroître leurs compétences et promouvoir la transparence de la gestion.

Journée mondiale de l'alimentation : Le PMEDP fait sa promotion au Bénin

Le PMEDP a pris part aux manifestations officielles, ayant marqué la célébration de la 26^è Journée mondiale de l'alimentation (JMA), le lundi 16 octobre 2006, à Ouidah, au Bénin.

L'Unité de support régional du Programme a saisi cette opportunité pour faire la promotion du PMEDP à travers l'exposition de quelques-unes de ses publications, de photos illustrant la contribution de la pêche à la sécurité alimentaire et de poissons frais. L'exposition a été bien appréciée par les visiteurs.

Les manifestations se sont déroulées en présence des autorités béninoises, notamment, le Ministre de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, ses collègues de l'enseignement supérieur et de la communication, un Conseiller technique du Président de la République chargé de la communication, Mme le Préfet du département de l'Atlantique et M. le Maire de la ville de Ouidah. On y a noté également la présence de notables et sages de Ouidah, de représentants d'organisations de la société civile et de nombreux et élèves.

A cette importante rencontre, le Chef d'équipe de l'USR, assurant l'intérim du Représentant de la FAO au Bénin, a prononcé le message du Directeur général de la FAO, délivré à l'occasion de cette JMA.